

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°39 du 6 septembre 2013

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 18 avril 2013 pris pour l'application de l'article 233. du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et fixant l'assignation comptable des rémunérations des personnels de l'État servies sans ordonnancement préalable ainsi que des titres de perception émis à l'encontre des personnels et relatifs aux indus de rémunération, aux validations de services auxiliaires et aux rachats d'années d'études.

Du 3 juillet 2013

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 18 avril 2013 pris pour l'application de l'article 233. du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et fixant l'assignation comptable des rémunérations des personnels de l'État servies sans ordonnancement préalable ainsi que des titres de perception émis à l'encontre des personnels et relatifs aux indus de rémunération, aux validations de services auxiliaires et aux rachats d'années d'études.

Du 3 juillet 2013

NOR B U D E 1 3 1 7 4 2 2 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte modifié :

Arrêté du 18 avril 2013 (JO n° 98 du 26 avril 2013, texte n° 29 ; signalé au BOC 29/2013 ; BOEM 410.1.1, 410.3) modifié.

Référence de publication : JO n° 160 du 12 juillet 2013, texte n° 28 ; signalé au BOC 39/2013.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment son article 44. ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2013 pris pour l'application de l'article 233. du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et fixant l'assignation comptable des rémunérations des personnels de l'État servies sans ordonnancement préalable ainsi que des titres de perception émis à l'encontre des personnels et relatifs aux indus de rémunération, aux validations de services auxiliaires et aux rachats d'années d'études,

Arrête :

Art. 1er. L'annexe au présent arrêté se substitue au tableau mentionné à la rubrique H de l'annexe II. de l'arrêté du 18 avril 2013 susvisé.

Art. 2. Le directeur général des finances publiques au ministère de l'économie et des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 juillet 2013.

Pour le ministre et par délégation :

Le chef de service,

D. LITVAN.

ANNEXE.

SERVICE OU CATÉGORIE DE PERSONNEL.	COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DE LA PAYE sans ordonnancement préalable.
Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement en région d'Île-de-France	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne
Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France.	
Personnel en poste à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne
Personnel en poste dans le département de Seine-et-Marne (délégation de gestion avec la direction départementale territoriale)	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne
Personnel en poste dans les départements des Yvelines et de l'Essonne (délégation de gestion avec les directions départementales territoriales)	Directeur départemental des finances publiques des Yvelines
Personnel en poste dans le département du Val-d'Oise (délégation de gestion avec la direction départementale territoriale)	Directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine
Délégation de gestion avec le ministère chargé de l'agriculture.	
Personnels des services centraux relevant de corps gérés par le ministère chargé de l'agriculture	Directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine
Personnels des services déconcentrés relevant de corps gérés par le ministère chargé de l'agriculture	Directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine
Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts relevant du centre interministériel de gestion créé par l'arrêté du 2 août 2010 (personnels en poste à l'administration centrale)	Directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine
Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts relevant du centre interministériel de gestion créé par l'arrêté du 2 août 2010 (personnels en poste dans les services déconcentrés)	Directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine
Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés de Grenoble (Isère)	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône
Service d'études techniques des routes et autoroutes de Sourdun (Seine-et-Marne)	Directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine
Personnels de catégorie A en poste dans les départements d'outre-mer	Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris
Personnels de catégories B et C en poste dans les départements d'outre-mer	Directeur régional des finances publiques de Basse-Normandie et du département du Calvados
Personnels de catégorie A en fonctions dans les services déconcentrés de métropole hors réseau scientifique. - Assistants de service social, infirmiers d'État, lieutenants de port, adjoints techniques d'État, experts techniques de l'équipement, syndicats des gens de mer, agents des services techniques et personnels non titulaires (hors « Berkani »).	
Alsace	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er juin 2013
Aquitaine	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er février 2014
Auvergne	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er octobre 2013
Basse-Normandie	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er juin 2013
Bourgogne	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er février 2014
Bretagne	

	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er octobre 2013
Centre	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er mars 2014
Champagne-Ardenne	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er février 2014
Corse	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er mars 2014
Franche-Comté	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er février 2014
Haute-Normandie	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er octobre 2013
Île-de-France	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er avril 2014
Languedoc-Roussillon	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er mars 2014
Limousin	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er juin 2013
Lorraine	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er octobre 2013
Midi-Pyrénées	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er février 2014
Nord-Pas-de-Calais	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er mars 2014
Pays de la Loire	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er avril 2014
Picardie	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er mars 2014
Poitou-Charentes	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er juin 2013
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er février 2014
Rhône-Alpes hors École nationale des travaux publics de l'État de Vaulx-en-Velin	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er mars 2014
École nationale des travaux publics de l'État de Vaulx-en-Velin	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er juin 2013
Personnels nouvellement affectés à compter du 1er juin 2013	Directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne, à compter du 1er juin 2013
Personnels en poste dans les structures du réseau scientifique constitutives du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).	
Centre d'études techniques de l'équipement de l'Est	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er juillet 2013
Centre d'études techniques de l'équipement d'Île-de-France	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er octobre 2013
Centre d'études techniques de l'équipement de Méditerranée	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er novembre 2013
Centre d'études techniques de l'équipement Nord-Picardie	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à

	compter du 1er novembre 2013
Centre d'études techniques de l'équipement Normandie-Centre	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er juillet 2013
Centre d'études techniques de l'équipement de l'Ouest	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er novembre 2013
Centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er octobre 2013
Centre d'études techniques maritimes et fluviales	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er novembre 2013
Service d'études techniques des routes et autoroutes	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er octobre 2013
Ingénieurs des ponts, des eaux et forêts	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er octobre 2013
Personnels nouvellement affectés à compter du 1er juillet 2013	Directeur régional des finances publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 1er juillet 2013